

TRIBUNES LIBRES

Tout le monde s'accorde à le dire, nous bénéficions au Perray d'un cadre de vie privilégié, aux portes de la forêt. Nous souhaitons tous le préserver.

C'est avec cette ferme volonté que nous travaillons dans le cadre de l'aménagement du futur quartier de La Perche aux Mares, au sein d'un comité technique intégrant les services de l'État dans un premier temps, puis au sein du conseil municipal lors de réunions spécifiques. Malheureusement, il faut bien le dire, la liste d'opposition Le Perray@Venir ne s'y montre pas très constructive!

Certes, nous sommes contraints par la loi de rattraper notre déficit en logements sociaux.

Nous sommes les premiers à le déplorer, mais nous souhaitons que ce projet de construction soit partagé par un grand nombre de nos concitoyens. C'est au travers des différents ateliers proposés par la Maison des Projets que nous espérons y parvenir.

C'est l'esprit même de la participation citoyenne que nous avons initié ces derniers mois, et à laquelle nous espérons vous voir nombreux adhérer.

Nous constatons avec satisfaction que la liste Le Perray Horizon 2020 semble s'inscrire dans cette démarche.

Gageons que l'arrivée de nouveaux habitants permettra de combler la baisse d'effectifs dans

nos différents groupes scolaires, à l'origine de la fermeture de classes que nous ne pouvons que regretter.

Soulignons à cette occasion, la très haute qualité de nos trois établissements, comme nous avons pu l'entendre lors de la récente visite de la ville organisée dans le cadre des journées du patrimoine. Nous pouvons en être fiers!

Nous remercions les services techniques de la commune qui en assurent l'entretien régulier. Nous saluons également les équipes pédagogiques et le personnel communal pour leur investissement au quotidien au sein de nos écoles.

Les conseillers de la Majorité municipale « Le Perray Notre Commune » : Paulette DESCHAMPS, Bernard BEBOT, Marie-Cécile RESTEGHINI, Ghislain OLIVEIRA, Nicole LOUCHART, Jean-Claude VIN, Véronique NITSCH, Claude CHERON, Claudia BAUDOUILIN, Charles VIETTE, Dalila IKHELF, Gervais LESAGE, Céline LAHAYE-FRITZ, Philippe BRIET, Hélène BALDET-HELOIN, Mohammed ALIF, Florence CHARTIER, David RODIER, Isabelle HATAT, Michelle RANGER, Valérie LEROY, Patricia LE DUC, André LAVADOU.

Une fois n'est pas coutume: nous lançons un appel à la majorité municipale

Sénateurs et députés se sont accordés sur un texte commun, mercredi 19 septembre 2018, au terme de la réunion de la commission mixte paritaire (CMP) portant sur le projet de loi Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Élan).

Et parmi les amendements adoptés:

- L'instauration d'un calendrier spécifique pour les communes entrant dans le dispositif de la loi SRU pour la première fois: « **cinq périodes triennales pour atteindre l'objectif de 25 % de logements sociaux** » soit 2031 au lieu de 2025.
- L'impossibilité aux préfets de lancer **une grande opération d'urbanisme** (ou un projet partenarial d'aménagement) **dans une commune sans l'avis du maire.**
- La part de logements accessibles aux personnes handicapés dans les **constructions neuves devra atteindre 20 %.**

Nous pouvons avoir une vision commune dans l'intérêt de tous

- une urbanisation à taille humaine, sous forme de petites structures,
- le maintien de quartiers pavillonnaires avec logements locatifs et d'accession à la propriété en zone OAP,
- tout projet d'aménagement devra comprendre 30 % de logements sociaux en adaptant la règle des 3/3,
- l'instauration d'un programme pluriannuel de constructions lors de la révision du PLU sachant que **l'objectif à atteindre est pour 2031.**

Un « Cœur de Ville » auquel nous sommes attachés

Ne restons pas seuls: cette convention signée avec Rambouillet Territoires, le Département et des partenaires financiers nous permettra de bénéficier de financements pour revitaliser notre commerce et assurer la restauration de

notre patrimoine; **il faut pour cela une volonté politique et une implication de la majorité.**

N'hésitez pas à voir notre article sur « Le Perrayscope » concernant la signature de la Convention-Cadre à Rambouillet le 2 octobre 2018.



*Les élus le « Perray@venir »
Jean-Louis BARON,
Marie-France GROSSE,
Marie-José PETER,
Pierre TESSIER*



Le texte de la liste « Le Perray Horizon 2020 » ne nous est pas parvenu à temps pour l'édition de ce Perray Infos.

*Pour la liste
Le Perray Horizon
2020
Guillaume ODRY,
Émilie HIRSOUX*

